

JEUDI 22 FÉVRIER 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue le 22^e jour du mois de février de l'an deux mille dix-huit à 18h00, à la salle du conseil située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Meyer et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc St-Aubin, conseiller #3
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5

Conseillers absents : Marc Ballard, conseiller #2
 Barbara Mapp, conseillère #6
 Poste vacant, conseiller #4

La directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

L'avis public de cette séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du Conseil tel que requis par l'article # 152 et 156 du code municipal.

1. OUVERTURE

Monsieur Robert Meyer annonce l'ouverture de la séance à 18:03

18-02-036

2. POUR ADOPTER DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Avis de vacances – Poste de conseiller #4 et avis de date du scrutin pour élection partielle
4. Résolution
 - 4.1 Renouvellement de contrat – Madame Diane Cossette
 - 4.2 Signataires au compte bancaire
 - 4.3 Représentant Transport adapté
5. Varia
6. Période de questions
7. Levée de la séance

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

3. AVIS DE VACANCES – POSTE DE CONSEILLERS #4 ET AVIS DE DATE DE SCRUTIN POUR ÉLECTION PARTIELLE

Compte tenu de la démission de la conseillère madame Cathy Viens en date du 8 février 2018, la présidente d'élection avise les membres du conseil qu'il y a alors vacance du poste #4 de conseiller, le tout conformément à l'article 333 de la loi sur les Élections et Référendums dans les municipalités (ci-après nommée LERM). La vacance étant constatée plus de douze (12) mois avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale, le poste se doit d'être comblé par une élection partielle, au sens de l'article 335 de la LERM.

De ce fait, la présidente d'élection avise également les membres du conseil par la présente que la journée du scrutin est fixée au 6 mai 2018 conformément à l'article 339 de la LERM

4. **RÉSOLUTION**

18-02-037

4.1. **RENOUVELLEMENT DE CONTRAT – TENUE À JOUR DU SITE INTERNET**

ATTENDU que la municipalité a besoin d'une personne pour tenir à jour le site internet de la Municipalité selon les nouveaux événements et nouvelles informations à transmettre aux résidents

ATTENDU que le contrat de madame Diane Cossette arrivait à échéance le 13 février dernier

Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil mandate la directrice générale pour signer l'entente 2018 avec Madame Diane Cossette pour tenir à jour le site internet de la municipalité de Boileau

Adoptée à l'unanimité

18-02-038

4.2. **SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR LE COMPTE BANCAIRE ET VISITES AU COFFRET DE SURETÉ**

ATTENDU que la conseillère #4 a démission de son poste en date du 8 février 2018;

ATTENDU que le conseil doit nommer les nouveaux signataires pour le compte bancaire et les visites au coffret de sureté

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le conseil nomme le maire, monsieur Robert Meyer ou le maire suppléant Monsieur Jean-Marc Chevalier conjointement avec la directrice générale, secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens ou la secrétaire-trésorière adjointe madame Linda Nagant pour signer les chèques et pour les visites au coffret de sureté

Adoptée à l'unanimité

18-02-039

4.3. **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉ ET COLLECTIF DE PAPINEAU POUR L'AGA 2018**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un représentant de la municipalité de Boileau pour l'assemblée générale annuelle de la CTACP ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil désigne monsieur Marc Ballard pour siéger à l'assemblée générale annuelle 2018 avec droit de parole et de vote ;

QUE les frais de déplacement soient remboursés selon la politique en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

5. **VARIA**

Dépôt de la lettre de l'avocat concernant l'embauche de la directrice générale

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

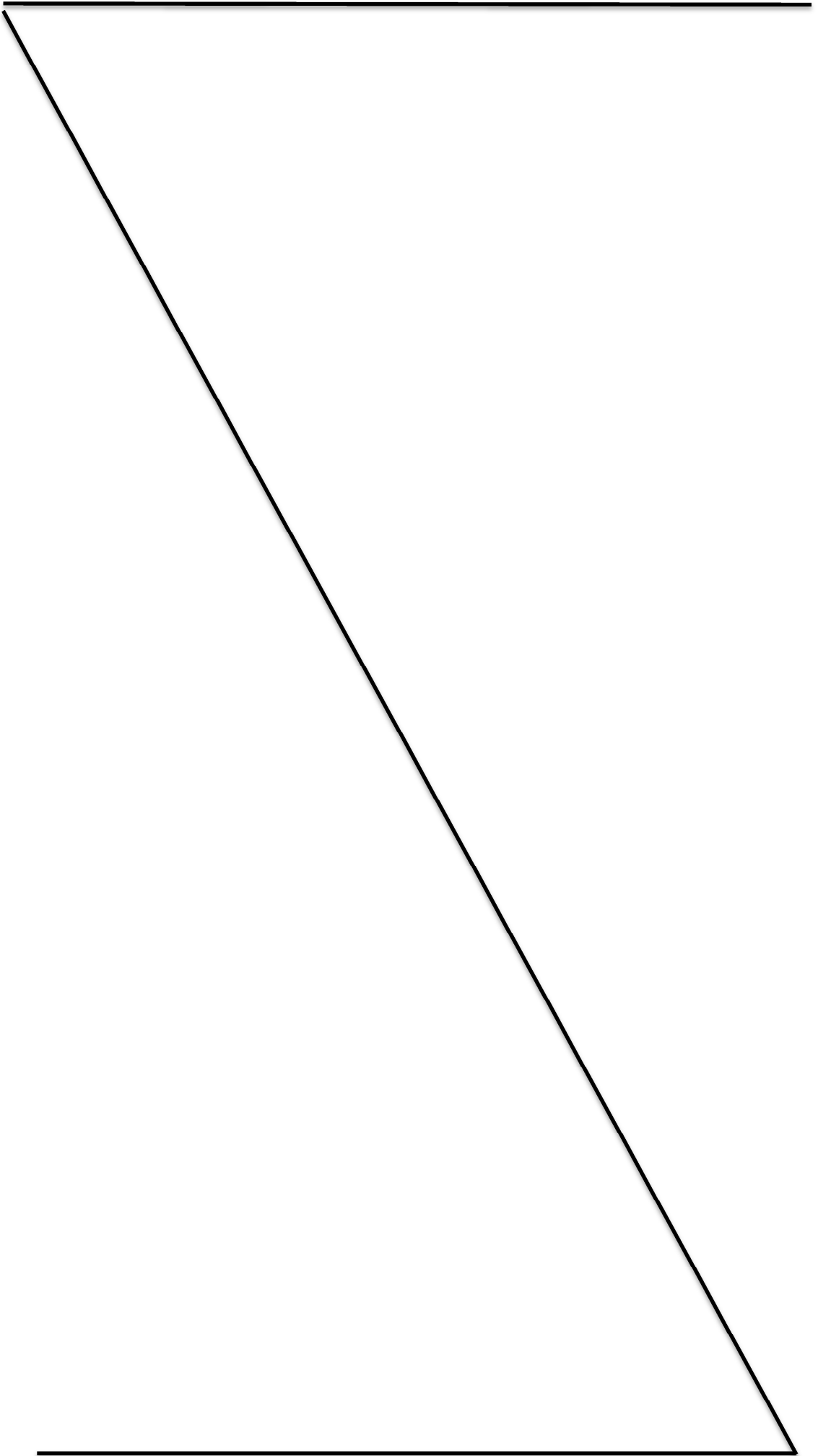
18-02-040 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE la séance soit levée à 18h23

Adopté à l'unanimité

Robert Meyer
Maire

Cathy Viens
Directrice générale/Secrétaire-trésorière



6916